

# « Il n'y a pas de honte à préférer le bonheur »

*Albert Camus*

**Et DITes Oh :** L'intersyndicale appelle à une nouvelle grande journée de

grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays. C'est la 11ème mobilisation. Nous participerons une nouvelle fois aux différentes manifestations prévues dans notre département.

Au sein de la DDFIP 26, nous sommes de celles et ceux qui par cohérence entre nos pensées et nos actes ont décidé dès le début de s'opposer à cette réforme des retraites injuste, qui nous vole 2 ans de notre vie !

Nous nous sommes engagés dans ce mouvement social, fort du rejet de cette réforme par 90 % des travailleurs de ce pays.

Force est de constater toutefois, qu'il y a encore beaucoup de disparités au sein des Finances 26 entre ce rejet et la mobilisation qui doit y répondre. Nous continuerons par tous les moyens à unifier et renforcer ce mouvement de contestation car cette loi, non encore promulguée, n'a aucune légitimité populaire ni parlementaire.

Les attermoissements de ce gouvernement, les mensonges à répétitions durant un débat parlementaire tronqué ont alimenté une forte défiance vis-à-vis du pouvoir, déconnecté de la réalité du terrain.

47-1, 44-3... ce ne sont pas les points de tensions artérielles relevés sur le ministre du travail durant la période mais l'arsenal utilisé pour restreindre le débat à sa plus minime expression, conclu par un pathétique et minable 49- 3 !

9 voix d'écart n'ont pu permettre l'adoption d'une motion de censure qui ne pèsent pas grand-chose face aux centaines de milliers de voix qui s'élèvent dans ce pays depuis bientôt 3 mois.

Le Conseil Constitutionnel se prononcera le 14 avril sur la constitutionnalité du projet de loi mais également sur la recevabilité de la demande de Référendum d'Initiative Partagée (RIP). Nous n'allons pas ici jouer à « Madame Irma » en spéculant sur les décisions des sages tant les avis divergent chez bon nombre de constitutionnalistes.

Nous nous en remettons au bon droit du peuple et à son avis éclairé, et non pas à la foule comme l'a nommée le chef de l'État lors de son intervention télévisé du 22/03. Quel mépris, quelle arrogance. Une nation ne se gère pas comme un conseil d'administration où l'on cherche à tirer dividendes quelles que soient les coupes à opérer.

Nous ne pouvons rester au milieu du gué, après tant d'énergies déployées et de sacrifices financiers consentis. L'amertume serait trop grande tout comme le retour dans les services !

Cher collègue, c'est avec un brin de solennité que l'on s'adresse à toi car le moment le commande. Nous devons et pouvons jeter cette loi à sa place originelle : la poubelle. Chaque mouvement social à des temps de respiration où l'intervention citoyenne est parfois moindre mais en l'état, elle reste forte et déterminée.

Si tout comme nous, tu refuses de passer 2 ans de plus dans les services (les réformes vont aller bon train et le mal-être s'accroître encore plus) alors, rejoins-nous donc ce jeudi !

La vie est belle dans la rue car on y rencontre l'espoir, la dignité, le rire et la fraternité.

« La vie prend un sens lorsqu'on en fait une aspiration à ne renoncer à rien ! »



## **Taux de grève façon « Triangle des Bermudes ! » :**

Plusieurs collègues nous ont interpellés ces derniers temps pour s'étonner de ne pas figurer comme étant grévistes sur les relevés de la Direction. Ce n'est pas un épisode esseulé mais une problématique redondante depuis le début des mobilisations !

Les grévistes s'évaporent d'une manière bien curieuse !!! Nous demandons aux chefs de service plus de rigueur dans le recensement des grévistes et un travail minutieux des RH pour sa retranscription. C'est une manière de respecter celles et ceux qui s'engagent pour faire tomber cette réforme injuste.

### **Avec des pincettes donc !!!**

Taux de grévistes DDFIP 26 le 19/01 : 43,09%  
Taux de grévistes DDFIP 26 le 31/01 : 30,82%  
Taux de grévistes DDFIP 26 le 07/02 : 18,18%  
Taux de grévistes DDFIP 26 le 16/02 : 10,68%

Taux de grévistes DDFIP 26 le 07/03 : 36,25%  
Taux de grévistes DDFIP 26 le 15/03 : 12,01%  
Taux de grévistes DDFIP 26 le 23/03 : 14,96%  
Taux de grévistes DDFIP 26 le 28/03 : 11,49%

## **Parole est donnée à un collègue :**

Une horde de Black Vioques, méga bassinés et autres individus cagoulés seraient venus en découdre au Polygone mardi 28 mars, jour de grève !!! Au secours, fermons tout, mettons tout le monde en télétravail afin de protéger le personnel et puis tant pis pour la continuité du service public !

Les « clients » reviendront demain quand les 12 % de grévistes reprendront le boulot. 12 % de grévistes donc 3 sites fermés !!!!

C'est vrai que le matin c'était chaud Faubourg Saint Jacques à Valence, waouh bien plus chaud que le rassemblement à 14h30, parti en manif colorée au son des chansons et accompagné par les danses des Rosies.

Espérons que la DDFIP 26 mettra autant de zèle à protéger ses agents quand nos bureaux monteront en température cet été... mais il y a quelqu'un qui m'a dit que l'on nous mépriserait encore.

## **Vi'à t'y pas qu'on a trouvé de l'argent pour financer nos retraites !**



5 banques en France ont fait l'objet de perquisitions par le parquet national financier, accompagné de magistrats allemands, pour des soupçons de fraude fiscale aggravée. Il s'agit d'un mécanisme fiscal sur les dividendes pour des clientèles non-résidentes et dont le préjudice pour les états s'élèverait à près de 140 milliards, dont 30 milliards pour la France.

Bien évidemment, les banques se retranchent derrière « l'optimisation fiscale ».

Évasion et optimisation, nos fédérations CGT les dénoncent depuis longtemps. Les banques ne peuvent pas d'un côté afficher leur label RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et, de l'autre, priver l'État de recettes importantes. En pratiquant de la sorte, ce sont les services publics, les contribuables, mais aussi les salariés des groupes bancaires qui en font les frais.

Les banques incriminées risquent de négocier avec Bercy pour échapper à un procès.

La CGT FINANCES PUBLIQUES condamne cette possibilité pour les plus puissants et les mieux conseillés d'échapper partiellement aux conséquences pénales de leurs actes.

**« Quand la morale fout le camp, le fric cavale derrière » Jacques Prévert.**

**« No Pasaran ! »** Pour le droit à l'information, au débat contradictoire ; pour ne pas dire par la suite « Ah si j'avais su ! » ; pour la liberté d'expression que bien des peuples nous envient... Nous avons invité les personnels le jeudi 30 mars à une troisième AG en présence de Solidaires et des collègues de la Direction Départementale du Travail. Ce moment d'échanges nous a permis d'évoquer les différentes problématiques liées à nos missions respectives et de dire d'une seule et même voix : **« CETTE REFORME DES RETRAITES NE PASSERA PAS ».**

## **QUIZZ !**

### **Devinez la bonne réplique du film « La grande vadrouille »**



- 1°) Ma télécommande, mon apéro... et puis quoi maintenant ?
- 2°) Ma retraite, mon travail... et puis quoi maintenant ?
- 3°) Mon vélo, mes chaussures... et puis quoi maintenant ?
- 4°) Mon chien, mon chat... et puis quoi maintenant ?
- 5°) Ma maternité, mon école... et puis quoi maintenant ?
- 6°) Mes indemnités chômage, mon voisin immigré... et puis quoi maintenant ?



**Nous prenons connaissance via ULYSSE 26 de différents chantiers qui verront le jour prochainement ou qui sont en cours !**

- La Trésorerie Hospitalière Sud Drôme déménagera dans les locaux du CFP de Montélimar Bringer dans quelques mois, car son installation actuelle au sein du bâtiment Loubet n'offrirait plus de bonnes conditions de vie au travail ;
- L'antenne du SGC Nord Drôme rejoindra dans quelques mois les locaux du CFP Quai Saint Claire ;
- Un projet de réorganisation est en cours dans le hall du Polygone pour une mise en place au 01/04/2023 ! L'accueil du Public sera repensé avec notamment de nouveaux box et une signalétique adaptée...

Il semblerait que les principaux intéressés, à savoir les agents qui œuvrent 8h/jour dans ces locaux soient associés aux choix qui seront ou sont retenus ! **EST-CE LE CAS ?**

Puissent-ils être entendus et pas seulement poliment écoutés !

Nous sommes dubitatifs car nous avons connu dans un passé récent des travaux lourds pour réaménager le Polygone. Nous étions maintes fois intervenus notamment pour signaler l'ineptie de séparer le CDIF entre deux niveaux (2ème et 4ème) pour voir, il y a un an de cela, une nouvelle concentration des services au 2ème !

**Nous restons à la disposition des personnels dans le cadre d'une démarche collective pour faire remonter vos doléances auprès de la Directrice...**

### **QUELQUES NOUVEAUTÉS CONCERNANT L'EVALUATION**

- Le cadre A adjoint d'un service (SIP, SIE, SGC...) devient le n+1 des agents qu'il évalue. Par conséquent le n+2 devient l'autorité hiérarchique auprès de laquelle vous devrez faire votre premier niveau de recours avant CAP.
- Les CAP de recours deviennent nationales, pour plus de hauteur de vue selon l'administration. On passe directement du chef de service à l'échelon national pour le recours sans passer par la case direction. Il est possible de faire appel de ses objectifs, qui sont au maximum de 5 et peuvent contenir,

pour les cadres A, des objectifs collectifs. De plus, une échéance à plus ou moins long terme peut être fixée par objectif. Pour la CGT Finances Publiques, si cette mesure peut sembler bonne en apparence (fin des objectifs irréalisables), elle oblige surtout l'agent à faire très attention à ses objectifs chaque année et le rend responsable de leur non réalisation : s'il ne remplit pas ses objectifs, il ne pourra plus dire qu'ils n'étaient pas réalisables et « on lui répondra qu'il fallait faire appel ».

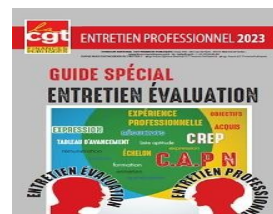


- Le tableau synoptique des A disparaît ; n'est conservé que celui sur les compétences managériales (encadrant ou non) et une appréciation littérale, comme c'est déjà le cas pour les cadres A+. C'est un nouveau pas vers une évaluation basée uniquement sur la performance annuelle, qui laissera encore plus de place à l'arbitraire pour les promotions et les mutations au choix.
- Évolution des profils croix pour les B et C. Les agents de la DGFIP seraient surévalués dans leur profil croix au regard des autres agents de la fonction publique d'État et consignes auraient été données aux évaluateurs de ramener ce profil vers la note médiane. D'après les premiers retours que nous avons, c'est très diversement

pris en charge par les directions et les évaluateurs, certains se contentant d'informer les agents d'un risque de diminution les années à venir, tandis que d'autres semblent vouloir appliquer la consigne dès cette année. Pour la CGT Finances Publiques, ces diminutions lourdes de conséquences aussi bien sur les promotions que sur les tableaux d'avancement sont inacceptables et nécessitent que l'agent qui en est victime s'y oppose et fasse un recours si nécessaire pour obtenir gain de cause.

- Concernant les formations, il faut désormais que soit précisé si elles sont ou non éligibles au Compte Personnel de Formation. Pour la CGT Finances Publiques, l'entretien professionnel n'est pas le moment où l'utilisation du CPF doit être abordée.

- Possibilité de préremplir son Compte Rendu : l'évaluateur a la possibilité de laisser l'agent préremplir son CREP !!! Pour la CGT Finances Publiques, cette mesure doit être utilisée avec beaucoup de précaution. Ce n'est pas à l'agent de fournir des pistes de reproches à son évaluateur, mais à ce dernier de se mettre en capacité d'évaluer l'agent...



Il y a une volonté de Bercy d'individualiser au maximum les agents de manière à les mettre en concurrence et de les isoler un peu plus. La CGT FINANCES PUBLIQUES 26 défend une notation de carrière basée sur des critères lisibles et objectifs qui doivent être collectifs et non pas reposer sur un seul individu.





# ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDIQUES CGT FINANCES PUBLIQUE DROME LE VENDREDI 28 AVRIL à 9h



A l'issue de son 53ème congrès qui s'est tenu du 27 au 31 mars à Clermont-Ferrand, Sophie Binet a été élue secrétaire générale de la CGT.  
A 41 ans, elle devient la première femme à diriger notre organisation syndicale. Elle s'était déjà illustrée en 2006 par son engagement contre le Contrat Première Embauche.  
Conseillère Principale d'Éducation de formation, on lui reconnaît sa grande maîtrise des dossiers tout autant que sa pugnacité à les faire aboutir.  
La CGT FINANCES PUBLIQUES 26 lui souhaite force et courage pour mener à bien tous les combats à venir.

## QUAND ILS ONT VOULU...

- Quand ils ont voulu  
Toucher à l'assurance chômage je n'ai rien dit  
Je n'étais pas demandeur d'emploi ;  
- Quand ils ont voulu  
Toucher à l'assurance maladie je n'ai rien dit  
Je me croyais en bonne santé ;  
- Quand ils ont voulu  
Toucher à ma retraite je ne suis pas descendu  
dans la rue ;  
Pour moi la retraite, j'avais le temps !  
- Quand ils ont voulu

Toucher au contrat de travail et aux conditions  
de travail  
Je ne me suis pas inquiété ;  
Là où je travaillais j'étais peinarde !  
- Quand ils ont voulu toucher aux syndicalistes  
Je ne me suis pas senti concerné,  
Je n'étais pas syndiqué !  
- Quand ils m'ont viré Je n'ai rien compris Je n'ai  
même pas pu ouvrir ma gueule car **J'ÉTAIS  
TOUT SEUL.**

(Reproduction d'un tract mouvement contre la réforme des retraites)

## « Une oisiveté éprise de culture me semble être l'idéal de vie le plus élevé » Oscar Wilde



« Eteindre la lune » de William Boyle. À partir de destins brisés, l'auteur tisse un scénario rythmé où l'humanité triomphe...

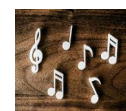
« Tsunami » Marc Dugain met en scène un jeune président de la République confronté à un épineux conflit social...



« Savez-vous quelle réserve de rage vous venez de libérer ? » Une colère que l'écrivain Nicolas Mathieu, connu pour son talent à raconter la classe moyenne, a détaillé dans une chronique sur France Inter...



« Un monde pour Julius » De Rossana DIAZ COSTA. À mesure qu'il grandit, Julius va peu à peu perdre ses illusions sur la société qui l'entoure, partagé d'un côté entre les nantis et de l'autre, les laissés-pour-compte...



« L'affiche rouge » poème d'Aragon revisité par Feul Chatterton. Des frissons !



« Le dîner de cons » la pièce culte de Francis Veber. Un face à face féroce, émouvant et drôle ! Théâtre Le Rhône samedi 15 avril...



« La symphonie des éclairs » par Zaho de Sagazan. Une voix, de la poésie... Bluffant !

N'hésitez pas à partager avec nous, vos ressentis dans les services...

[cgt.ddfip26@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip26@dgfip.finances.gouv.fr)



## Bulletin du 2ème trimestre

REPUBLIQUE FRANCAISE

Elève : Emmanuel MACRON

Né le : 21/12/1977

Année scolaire : 2022/2023

Classe : Présidentielle

Professeur principal : Le Peuple

Palais de l'Elysée

55 rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 PARIS

| Matière                            | Moyenne | Appréciation                                                                                                                    |
|------------------------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Français                           | 0/20    | Non pris en compte. Marié avec son professeur.                                                                                  |
| Mathématiques                      | 0/20    | N'a pas appris à compter plus loin que 49.3                                                                                     |
| Economie                           | 0/20    | Dilapide l'argent public.                                                                                                       |
| Langues                            | 0/20    | Ne pratique que celle de bois...                                                                                                |
| Histoire-Géographie                | 0/20    | N'apprend pas ses leçons. Ne connaît ni l'histoire, ni le le peuple français.                                                   |
| Education Physique et Sportive     | 0/20    | Court vers l'impasse. A bout de souffle.                                                                                        |
| Physique-Chimie                    | 0/20    | Dangereux. Met de l'huile sur le feu.                                                                                           |
| Sciences de la Vie et de la Terre  | 0/20    | Sanctionné pour son inaction climatique.                                                                                        |
| Politique Intérieure et Extérieure | 0/20    | Gestion calamiteuse et brutale du pays. Incidents diplomatiques répétés. Mauvaise image perçue par les observateurs extérieurs. |
| Arts                               | 0/20    | Tente, sans convaincre.                                                                                                         |
| Musique                            | 20/20   | Excellent joueur de pipeau.                                                                                                     |

Moyenne générale

1,8/20

Comportement :

Méprisant voire arrogant. N'en fait qu'à sa tête. Aucun sens du collectif.

Avis général :

Bien que redoublant, le bilan est déplorable. Une réorientation est plus que nécessaire. Son attitude déteint dangereusement sur ses camarades... N'est plus qu'à un pas du conseil de discipline.